



**Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de la
Transition écologique et solidaire**

Paris, le mardi 24 avril 2018

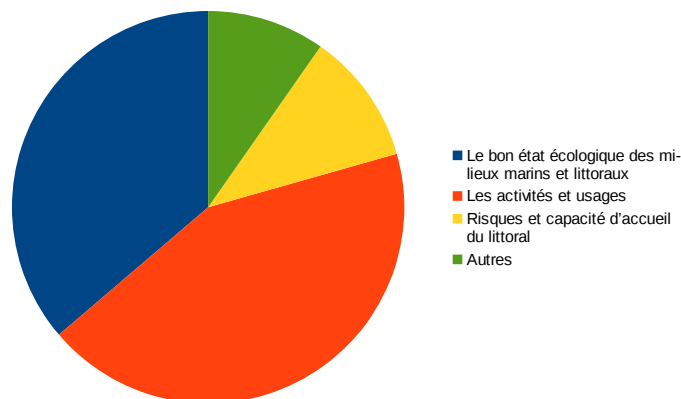
Communiqué de presse

Fin de la concertation préalable du public sur l'avenir de la mer et du littoral : Nicolas Hulot transmet les contributions en vue de l'établissement des stratégies de façade

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire remercie les 500 participants aux 20 ateliers publics, les 1 700 contributeurs et les 16 000 personnes qui ont réagi à ces contributions dans le cadre de la concertation préalable sur les objectifs des stratégies des quatre façades maritimes de l'Hexagone, qui s'est déroulée du 26 janvier au 25 mars 2018.

Comment encourager la gestion durable des activités maritimes ? Quels espaces souhaitez-vous voir protégés ? Quels espaces faut-il réserver aux énergies renouvelables, à la pêche, à la plaisance ou encore à l'aquaculture ? Tels sont les types de questions qui ont été posées aux Français à l'occasion de cette consultation.

La protection des écosystèmes marins et le développement socio-économique sont les thèmes les plus abordés dans les contributions, suivis par les inquiétudes que suscitent les risques et la surfréquentation sur le littoral.



Les enjeux et la vision d'avenir qui avaient été proposés ne sont pas fondamentalement remis en cause mais le public a exprimé de fortes attentes sur certains sujets tels que la pollution dans les ports, le développement des énergies marines renouvelables dans un cadre de participation locale, la réduction des captures accidentelles de petits cétacés ou la bonne gestion des déchets. Le public est également apparu très sensible aux enjeux de gestion du trait de côte et des risques littoraux.

Enfin, le public considère globalement que le thème du tourisme et des loisirs n'est pas assez pris en considération, tant au niveau des conflits d'usage et de capacités d'accueil que de sa contribution dans l'économie.

Les résultats de cette concertation vont maintenant être transmis aux Préfets coordonateurs pour chaque façade et aux membres des Comités maritimes de façade en vue de l'établissement des projets de documents stratégiques de façade.

« Cette concertation a démontré que les Français sont intéressés par la politique de la mer et du littoral. Ils se sont fortement impliqués dans cette nouvelle forme de concertation publique. Ces contributions enrichiront les travaux en cours sur chaque façade sous l'égide des préfets coordonateurs et en concertation avec les acteurs, réunis au sein des Conseils maritimes de façade » déclare Nicolas Hulot.

Au-delà des stratégies de façade maritime, c'est une mobilisation au travers de la feuille de route pour l'[économie circulaire](#), du débat en cours sur la [programmation pluriannuelle de l'énergie](#) et du [plan biodiversité](#) en préparation qui est nécessaire pour répondre à ces préoccupations.

Revenez sur les documents de la concertation préalable du public

- Toute l'actualité sur la concertation [ici](#)
- Les vidéos réalisées pour chaque façade par "**quatre champions des océans**" **Isabelle Autissier, François Gabart, Jean Le Cam et Guillaume Néry** pour expliquer les enjeux économiques et environnementaux de chacune d'entre elles [ici](#)
- Le dossier de presse [ici](#)

Elaboration des futures stratégies pour la mer et le littoral de chaque façade maritime

La planification en mer vise à améliorer la coexistence entre les usages et assurer leur compatibilité avec le milieu. Elle passe par l'élaboration de stratégies maritimes de façade.

Celles-ci fixeront des objectifs stratégiques et donneront une carte des vocations par espace maritime. Cela permettra de mieux organiser l'utilisation de l'espace maritime et littoral afin de concilier les différents usages qui s'y développent, tout en garantissant une bonne prise en compte des écosystèmes marins.

Calendrier

- **11/25 janvier 2018** : Annonce de la concertation préalable.
- **26 janvier/25 mars 2018** : Concertation en ligne et par façade.

Du 26 janvier au 25 mars 2018, le public a été invité à s'inscrire sur le site internet dédié et à formuler des propositions argumentées pour chaque façade maritime autour de grands thèmes de réflexion (environnement, économie, risques...).

- **Avril/Juillet 2018** : Elaboration des projets de stratégies de façade maritime.

Les synthèses des contributions du public lors de la concertation préalable seront portées à la connaissance des Conseils maritimes de façade, instance consultative et partenariale, pour enrichir l'établissement des documents stratégiques de façade.

Les projets de documents stratégiques de façade seront présentés aux Conseils maritimes de façade.

- **Septembre/octobre 2018** : Soumission des projets pour avis à l'autorité environnementale.
- **Novembre 2018 / janvier 2019** : Consultation sur les projets de stratégies.

Les projets de documents stratégiques de façade feront l'objet d'une consultation finale du public (par voie électronique) et des instances consultatives au deuxième semestre 2018, avant d'être adoptés début 2019.

- **Avril 2019** : Adoption des stratégies de façade maritime.

Les projets seront suivis de l'élaboration d'un plan d'action et d'un dispositif de suivi d'ici 2021.

Retrouvez le communiqué en ligne

www.merlittoral2030.gouv.fr

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)